



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1040

Opération n° 60034531 - Attribution d'une subvention d'investissement de 50 000 euros à l'association Virage santé, sise 5 rue du Griffon à Lyon 1er pour un projet de travaux dans un local sis 23 rue des Capucins à Lyon 1er - Approbation et autorisation de signature de la convention financière correspondante

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme DE LAURENS Céline

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 OCTOBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 23 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 OCTOBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), Mme FRERY (pouvoir à Mme PERRIN), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1040 - OPERATION N° 60034531 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DE 50 000 EUROS A L'ASSOCIATION VIRAGE SANTE, SISE 5 RUE DU GRIFFON A LYON 1ER POUR UN PROJET DE TRAVAUX DANS UN LOCAL SIS 23 RUE DES CAPUCINS A LYON 1ER - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION FINANCIERE CORRESPONDANTE (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 septembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 en date du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Aide implantation offre de soins et de prévention territoriale ».

Par délibération n° 2021/909 en date du 8 juillet 2021, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle des « Aménagements solidarités jeunesse 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 00001.

Par délibération n° 2021/1039 en date du 30 septembre 2021, vous avez approuvé le lancement de l'opération n° 60034531 « Aide implantation offre de soins et prévention territoriale » ainsi que l'affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme n° 00001.

L'association Virages santé est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 15 août 1901, et son siège social est sis 5 rue du Griffon à Lyon 1^{er}. Elle participe activement à lutter contre le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), toujours très actif.

En effet, le nombre de personnes porteuses du VIH continue de croître chaque année ; le temps médian entre l'infection et son diagnostic, aux alentours de 3 ans, serait à l'origine de plus de 60 % des nouvelles contaminations.

Le public concerné se déplaçant peu vers les structures hospitalières, il est apparu pertinent que l'accompagnement communautaire, associé à des professionnels de santé, aille au-devant de cette population afin de :

- lui permettre d'accéder à un parcours de santé innovant et simplifié ;
- réduire l'incidence du VIH ;
- développer l'offre de santé sexuelle ;
- réduire le nombre des infections sexuellement transmissibles (IST) et/ou de les traiter rapidement ;
- développer la prévention par les vaccinations.

Dans le cadre d'une expérience unique en France, qui se veut précurseur au niveau national, le Ministère des solidarités et de la santé s'est associé à la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) pour mettre en œuvre un projet impliquant des centres de santé sexuelle communautaire.

Quatre d'entre eux ont ainsi été retenus, dont Le Griffon, sis 23 rue des Capucins à Lyon 1^{er}, porté par l'association Virages santé avec le soutien de 9 autres associations lyonnaises.

Le centre met en place un dispositif diversifié :

- une prévention composite, au moyen de tests rapides, d'examens de biologie délocalisés, de vaccination ;
- le dépistage des IST par le biais d'auto-prélèvements à résultats sous 90 minutes ;
- de larges amplitudes horaires (de 12h à 21h) et hebdomadaires (du lundi au samedi) ;
- un accompagnement médical et communautaire (présence d'un médiateur social et d'un professionnel de santé) ;
- la prise en charge de la santé sexuelle dans sa globalité grâce à une offre de consultations variées (psychologue, dermatologue, proctologue, sage-femme, addictologue) ;
- la facilitation de la prise en charge et intégration dans un parcours de soin rapide.

Le fonctionnement du centre est intégré au cahier des charges du projet et est financé par la CNAM, à l'exclusion des travaux de transformation du local retenu à fins de le rendre conforme à ce même cahier des charges.

D'une superficie totale de 316 m², le local nécessite d'importants travaux d'aménagement : démolition, cloisonnement, isolation, plâtrerie, menuiserie, agencement sur mesure, revêtements murs et sols, plomberie, chauffage/climatisation, électricité. La livraison est prévue le 31 décembre 2021.

Or le budget prévisionnel de ces travaux se monte à 232 692,33 euros, qui excèdent les capacités financières de l'association.

Aussi l'association Virages santé a-t-elle sollicité des fonds privés mais aussi la Région, la Métropole et la Ville de Lyon, à hauteur de 50 000 euros pour cette dernière, soit environ 22 % du coût total des travaux.

Compte tenu des enjeux en termes de santé, je vous propose, Mesdames et Messieurs, de répondre favorablement à la demande de l'association en lui allouant une subvention d'équipement de 50 000 euros.

La dépense sera financée dans le cadre de l'opération n° 60034531 dont le montant reste inchangé.

Vu les délibérations n° 2021/534 du 25 et 26 mars 2021, n° 2021/909 du 8 juillet 2021 et n° 2021/1039 du 30 septembre 2021 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Solidarités - Vie des aînés - Droits et égalités - Santé et prévention ;

DELIBERE

- 1- Une subvention d'équipement d'un montant de 50 000 euros est allouée à l'association Virages santé pour son projet de travaux dans son local sis 23 rue des Capucins à Lyon 1^{er}.
- 2- La convention d'application d'investissement établie entre la Ville de Lyon et l'association est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.
- 4- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits inscrits au budget de la Ville de Lyon, sur le programme n° 00001, AP n° 2021-1, opération n° 60034531 et sera imputée sur le chapitre 204, fonction 412.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET